



L'Agora du Conseil



Commission
scolaire
de Montréal

Volume 8, numéro 8 – Avril 2016



L'Agora du Conseil est une publication mensuelle du Service du secrétariat général qui présente les principaux dossiers traités par le Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Montréal.

Les dossiers dont il est question ci-dessous ont été traités à la séance ordinaire du Conseil du 20 avril 2016, qui s'est tenue au Centre des enseignantes et des enseignants, au 3707, rue Sherbrooke Est, ou à la séance extraordinaire du 26 avril, qui s'est tenue au centre administratif de la Commission scolaire.

- **Investissement pour les services aux élèves**

Au début de la séance ordinaire du 20 avril, la présidente de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), M^{me} Catherine Harel Bourdon, a lu une déclaration du Conseil des commissaires annonçant qu'à la suite de discussions avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, plusieurs des particularités de la réalité montréalaise ont été reconnues et prises en considération pour permettre le déploiement d'un réinvestissement en éducation planifié par Québec. Elle a souligné qu'ainsi, un grand nombre de postes que la CSDM projetait d'abolir dans les écoles pourront être maintenus et que plusieurs établissements scolaires situés en milieu défavorisé profiteront d'un réinvestissement supplémentaire.

M^{me} Harel Bourdon a indiqué que l'annonce des réinvestissements du gouvernement étant très récente, les nouvelles versions des plans d'effectifs n'étaient pas encore prêtes, mais qu'elles le seraient dans les prochains jours.

- **Des représentations d'employés, de syndicats, d'associations et de parents**

De nombreuses personnes s'étaient inscrites pour être entendues le 20 avril au sujet des abolitions de postes, que ce soit à la période réservée au public ou en audience. Ainsi, animateurs de vie spirituelle et communautaire, bibliothécaires, conseillers pédagogiques, enseignants, orthophoniste, orthopédagogues, psychoéducatrices, techniciens, secrétaires, parents d'élèves, élèves présentant un trouble du spectre de l'autisme, mais aussi représentants du Syndicat des professionnelles et professionnels du milieu de l'éducation de Montréal (SPPMEM), de l'Association professionnelle du personnel administratif (APPA), du Syndicat national des employées et employés de la CSDM (SNEE) et de l'Association des concierges des écoles du district de Montréal (ACEDM) ont dénoncé les répercussions qu'auraient les abolitions de postes annoncées et ont dit espérer que la déclaration de la présidente sur les modifications qui seraient apportées aux projets de plans d'effectifs se traduirait par de bonnes nouvelles.

Au cours de la même séance, la commissaire-parent Mélanie Robinson a fait la lecture d'une résolution du comité de parents par laquelle le comité a réitéré son opposition aux compressions dans les services aux élèves. Par la suite, les commissaires Diane Beaudet, Khokon Maniruzzaman et Ben Valkenburg ont eux aussi voulu affirmer l'importance des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, des services d'accueil et de francisation.

À la séance extraordinaire du 26 avril, des employés et des porte-paroles des différents syndicats représentant les employés de la CSDM se sont de nouveau présentés pour déplorer les effets des abolitions de postes dans les milieux et ces derniers ont demandé qu'une réflexion collective soit menée sur les besoins réels de l'école montréalaise. M^{me} Catherine Harel Bourdon a pris note de la demande des syndicats et elle a par ailleurs proposé que se tienne, à l'automne prochain, un forum sur les services à donner aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage auquel seraient conviés tous les intervenants ainsi que les parents.

- **Personnel de direction d'établissement scolaire**

À sa séance du 26 avril, le Conseil des commissaires a adopté le plan de l'effectif du personnel de direction d'établissement et des gestionnaires administratifs pour l'année 2016-2017. Deux commissaires se sont abstenus et une commissaire a choisi de voter contre le plan, expliquant que depuis le début de son mandat, elle est appelée à voter pour des compressions et qu'elle ne souhaite plus le faire.

- **Inscriptions en libre choix**

À la séance du 20 avril, la présidente du conseil d'établissement de l'école Sainte-Bibiane s'est présentée en audience, accompagnée de parents, pour sensibiliser le Conseil des commissaires à la situation des élèves inscrits en libre choix. Elle a d'abord rappelé que les élèves de l'école Sainte-Bibiane sont temporairement relocalisés à l'école Sans-Frontières en raison de travaux et qu'ils connaîtront donc un autre déménagement lorsque les travaux seront terminés. Dans ce contexte, elle demande au Conseil d'assurer une meilleure stabilité aux enfants et de laisser les élèves inscrits en libre choix terminer leur scolarité à leur école. Elle a de plus souligné l'effet domino des déplacements d'élèves inscrits en libre choix dans l'ensemble du quartier. Après l'audience, la présidente du conseil d'établissement et les parents ont pu rencontrer leur commissaire scolaire et des membres de l'administration afin de poursuivre les discussions.

À la séance du 26 avril, une mère s'est présentée à la période réservée au public pour demander au Conseil de ne pas déraciner ses enfants inscrits en libre choix à leur école. La présidente l'a assurée que son bureau lui donnerait des nouvelles avec des informations à jour sur le nombre d'inscriptions aux écoles fréquentées par ses enfants.

- **École internationale de Montréal**

La présidente du conseil d'établissement de l'École internationale de Montréal s'est présentée, accompagnée d'une ancienne élève de l'école et de la présidente de l'organisme de participation des parents de l'école, pour demander au Conseil des commissaires de réévaluer l'abolition de deux postes d'enseignant en espagnol. Elles ont fait valoir le fait que le volet d'enrichissement en langue fait partie intégrante de la vocation de l'école, et ce, depuis plus de 35 ans. La présidente leur a répondu qu'elle allait voir avec l'administration si des aménagements étaient possibles.

- **La sécurité des élèves**

Le Conseil des commissaires a adopté une charte sur le transport actif et a mandaté le directeur général pour négocier une entente avec le Service de police de la ville de Montréal afin d'augmenter la sécurité des élèves aux abords des écoles. Le Conseil des commissaires demande notamment une présence accrue de brigadiers et de brigadières scolaires et d'autres mesures d'apaisement de la circulation.

- **Renouvellement des conditions particulières pour le personnel de soutien**

Le Conseil des commissaires a autorisé la signature des conditions particulières des conventions collectives des employés de soutien représentés par l'Association professionnelle du personnel administratif (APPA), l'Association des concierges du district de Montréal (ACEDM) et le Syndicat national des employées et employés de la Commission scolaire de Montréal (SNEE).

- **Calendriers scolaires**

Le Conseil des commissaires a adopté les calendriers scolaires 2016-2017 établis pour la formation générale des jeunes, la formation générale des adultes et la formation professionnelle, après consultation de différents groupes, notamment du comité de parents et de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal.

Source : Service du secrétariat général

Cette publication est rédigée en nouvelle orthographe.

Pour nous faire part de vos questions ou de vos commentaires,
vous pouvez nous écrire à secg@csdm.qc.ca ou nous appeler au 514 596-6012.

090009
Conception visuelle : Service des communications